



Procès-verbal de la 78e assemblée générale ordinaire du Ski Club Chavalard, 7 novembre 2014 au Café de l'Avenir

Bienvenue

Le comité du SCC étant toujours sans président, c'est Célia Ançay qui mène l'Assemblée.

Elle souhaite la bienvenue à tous, rappelle aux membres qu'ils ont été convoqués via le « Ski Club News » envoyé le 16.10.2014, lequel a été mis en page par Joakim Faiss que nous remercions chaleureusement. Célia Ançay demande d'observer une minute de silence en hommage à MM. Benoît Vouillamoz, Albert Carron, ainsi qu'Urbain Carron, membre d'honneur. Elle présente ensuite l'ordre du jour modifié, en faisant référence à la lettre envoyée à tous les membres le 27.10.2014. N'ayant pas de remarque de la part de l'Assemblée, celui-ci est accepté. Célia Ançay remercie Virginie Dorsaz pour avoir préparé la présentation de ce soir. Elle est également remerciée par l'assemblée par applaudissements.

Contrôle des présences

Présents : Célia Ançay, Virginie Dorsaz, Frédéric Dorsaz, Blaise Maret, Vincent Maret, Germain Michellod, Nicolas Dorsaz, Philippe Roduit (de Joseph), Philippe Mettaz, Yves Roduit, Lucienne Roduit, Jacques Bender, Xavier Mettaz, Philippe Malbois, Edouard Mettaz, Paul-Marie Dorsaz, Paul Fellay, Frédéric Staub, Didier Ançay, Guy Maret, Gérard Maret, Camille Mottier, Catherine Bruchez Monn, Sandrine Perruchoud, Vincent Günther, Christine Bruchez, Paul-Marie Roduit, Michel Luy, Georges Millius, Bernard Carron-Bender, Vincent Caillet, Emmanuel Carron-Thétaz, Léonard Dorsaz (de François), Pierre-Joe Carron, Cédric Kunz, Emmanuel Bender, Louis Cajoux, Maryline Dorsaz, Raymond Dorsaz, Bruno Cergneux, Myriam Dorsaz, Pierre-André Dorsaz, Léonard Bender, Christophe Bender, Marie-Dominique Dorsaz, Benoît Maillard, Cathy Maret, Anne-Marie Cajoux, Bernard Maret, Jean-Marie Ançay, Stéphane Grange, Gabriel Cajoux, Eléonore Carron, Mirca Sigrist, Joséphine Roduit, André Roduit, Alain Léger, Pierre-Elie Carron, Nathan Bender, Xavier Ançay, Timothée Bruchez, Delphine Brülhart, Francesca Acunto, Emilie Roduit,

Raymond Ançay, Lucie Michellod, Pauline Rossier, Gérard Dorsaz, soit 68 membres

Excusés : Florian Pellaud, Alexandra Carron, Dany Carron, Alexandre Carron, Patricia Claivaz, Fabienne Crittin, Nicolas Faiss, Caroline Faiss, Joakim Faiss, Raphaël Faiss, Jean-Marc Délitroz, Josiane Nicollier, François Nicollier, Michel Remondeulaz, Marie-Chantal Remondeulaz, Arnaud Avanthay, Elise Fuentes, Laurent Mottier, Alexandre Dorsaz (de Saxé), Jérôme Valloton, Delphine Valloton, Andréanne Thurre, Christophe Thurre, Estelle Chaignat, Ariane Bender, Eugène Gard, Fabienne Roserens, Julie Günther, Marie-Claude Günther, Véronyc Mettaz, Norbert Dorsaz, Quentin Dorsaz, Martin Carron, Claire Michellod, Jean-Marc Michellod, Raymonde Maret, Alexandre Kunz, Philippe Roduit (de Mazembre), Carine Constantin, soit 39 membres.

Approbation du procès-verbal de la 77e assemblée générale

Célia Ançay indique que le PV de la 77e assemblée générale ordinaire a été envoyé à tous les membres à l'aide du 18e « Ski-Club News ». Elle demande s'il y a des modifications à apporter. L'assemblée approuve ce PV par applaudissements.

Rapport du comité

Comme chaque année le Ski-Club Chavalard s'est montré une des sociétés incontournables de la commune de Fully. Notre club est actif, attractif et convivial à de nombreux niveaux : tout d'abord pour les jeunes, avec le mouvement OJ, qui a permis à plus d'une centaine d'enfants de

40 ans de ski club ? Annoncez-vous !

Les membres ayant 40 ans d'activité au sein du club sont priés de s'annoncer auprès d'un membre du comité afin de pouvoir recevoir leur diplôme de membre d'honneur lors de la prochaine assemblée.

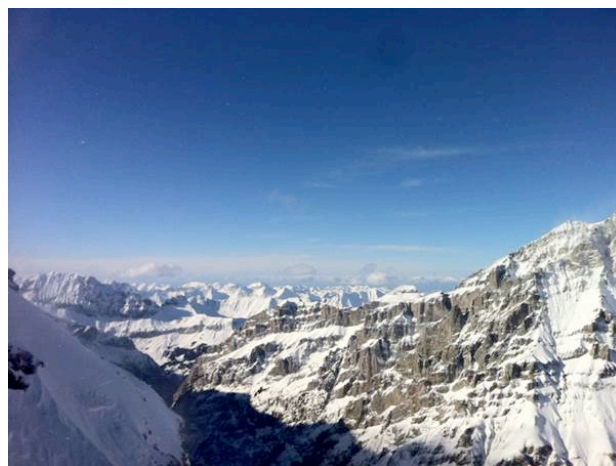


pratiquer les sports d'hiver en toute sécurité et à moindre coût. Ceci a été possible uniquement grâce à l'investissement, année après année, des moniteurs OJ et de leur comité. Au nom du club et des nombreux parents, nous les remercions vivement.

Le camp 2014 a été une fois de plus rempli de moments de convivialité et de partage, le tout dans une ambiance sportive et amicale pour la bonne trentaine de personnes qui y ont participé. Après une bonne journée de ski sur les pistes de Zermatt, quel plaisir de se faire accueillir par l'hôtel Holiday. Cette année, le petit-déjeuner et le souper du samedi ont été un peu plus animés puisque c'était l'anniversaire de Virginie ! Et n'oublions pas le traditionnel et incontournable pique-nique au bord des pistes, le dimanche. Durant ce camp, notre Président d'honneur, Nicolas Faiss, nous a partagé les souvenirs du premier camp organisé par le Ski-Club en 1969 au Grand-St-Bernard. Quelle joie de pouvoir dire qu'en 2014 le camp est encore sur pied et l'ambiance toujours conviviale ! Un grand merci à Vincent Maret et Virginie Dorsaz pour l'organisation de ce camp. L'histoire continue : rendez-vous à Saas-Fee en 2015 !

Seuls trois téméraires ont décidé d'aller braver le mauvais temps lors de la traditionnelle sortie de ski qui a eu lieu à Lauchernalp. Ils ont toutefois été récompensés en milieu d'après-midi par une vue imprenable sur les Alpes bernoises et valaisannes et la vallée du Lötschental.

Tous les ingrédients étaient réunis pour que le concours puisse se dérouler dans les meilleures conditions : météo radieuse, neige fraîche de la veille, 120 départs du slalom



juste assez long pour chauffer les cuisses, température agréable augmentée à l'heure de l'apéro, délicieuses grillades et salades maison, vin chaud offert au Petit Pont, coupes et merveilles pour les enfants, channes et bouteilles pour les adultes. Cette journée fut réussie notamment grâce aux nombreux bénévoles de l'ombre et du « chaud » qui – comme depuis de nombreuses années – nous prêtent spontanément main-forte. Une telle organisation n'aurait pas pu se faire sans eux. Nous vous en sommes reconnaissants. MERCI BEAUCOUP !

En raison de la PDG, le ravitaillement aérien n'a pas été possible pour le derby de Sorniot, car aucun hélicoptère n'était disponible. Le dimanche, une parcelle de neige a été trouvée afin de piquer le parcours du traditionnel Derby. À tour de rôle, les six participants se sont élancés et c'est Vincent Günther qui a signé le meilleur temps de la journée. Apéro et grillades dans une super ambiance. Merci aux gardiens pour ces bons moments.

Malgré le mauvais temps, une quarantaine de randonneurs a rejoint les gardiens de Sorniot pour participer à la fête du 15 août et partager de délicieuses raclettes.

Toutes ces activités nous procurent beaucoup de joie et de satisfaction. Le comité actuel veut aussi remercier toutes les personnes de l'ombre qui nous ont donné des conseils et un coup de main tout au long de cette saison, les responsables des cabanes pour leur investissement et leur excellent travail, ainsi que le comité de construction de la cabane du Fénéstral pour la réalisation de ce magnifique chantier.

Frédéric Dorsaz est chaleureusement remercié pour la lecture de ce rapport.

Rapport de la cabane de Sorniot

Delphine Brülhart prend la parole. Cette nouvelle année a été une bonne année. Le résultat est légèrement supérieur aux années précédentes et les échos eus sur la saison d'été ont été positifs.

Nouveaux gardiens : Célia Ançay est gardienne depuis le début de l'année. Démissions gardiens :

Francesca Acunto a démissionné des gardiens. Nous la remercions. Comité de gestion de la cabane (administratif) : Le poste de secrétaire est resté vacant bien quelques mois et nous remercions Christophe Thurre d'avoir assuré l'intérim avant la nomination d'un nouveau secrétaire. Célia Ançay a été nommée secrétaire lors de notre assemblée générale du printemps passé. Elle avait déjà commencé à assurer les tâches de secrétariat avant la nomination officielle et nous la remercions de son engagement. Le comité de gestion de la cabane compte donc aujourd'hui cinq membres : Blaise Maret, responsable transports et ravitaillement, Stéphane Granges, responsable travaux, Vincent Maret, responsable communication, Célia Ançay, secrétaire, Delphine Brülhart, responsable gardiennage et réservation. La caisse et les comptes sont assurés par Bernard Maret, externe au comité. Nous recherchons d'autres membres pour compléter l'équipe, alors n'hésitez pas !

Activités de la cabane 2014 : Ouverture de la cabane les 3-4 mai. La cabane a été retrouvée dans un bon état. Un bout de névé près d'elle a permis d'organiser le



traditionnel derby conjointement avec le ski-club ; week-ends de gardiennage du printemps : les gardiens ont assuré le gardiennage durant huit week-ends au printemps ; nettoyages de la cabane : 14-15 juin. Pour les cinq ans de la cabane, un grand coup de propre a été fait à la cabane ! ; transports depuis les Garettes et début de saison pour les gardiennes d'été : 28 et 29 juin ; grillades les dimanches de colonie ; fête du 15 août : un temps peu favorable, très froid n'a déplacé que peu de monde à Sorniot. La messe a tout de même été prononcée à la chapelle et la raclette a été servie à une cinquantaine de personnes dans la cabane ; Fully-Sorniot le 21 septembre. Un grand nombre de coureurs et du public s'est rendu à Sorniot pour cette 40e édition ; descente des gardiennes d'été le 22 septembre ; week-ends de gardiennage d'automne : les gardiens ont assuré le gardiennage durant cinq week-ends en automne, participation au KM Vertical le 25 octobre (tenue du stand boissons) ; fermeture de la cabane le week-end des 1er et 2 novembre – en mode « Hiver ». Un transport hélicoptère a été organisé le vendredi précédent la fermeture pour acheminer en plaine les poubelles et la nourriture ne passant pas l'hiver.

Bilan de la saison d'été avec les gardiennes :

Isabelle Lucotte et Amélie David (aide-gardienne). Elles ont formé un bon duo complémentaire et le comité de gestion a eu beaucoup de plaisir à travailler avec elles. Les échos ont été positifs et la cabane était toujours très accueillante.

Particularité 2014 : Cela fait maintenant cinq ans que la nouvelle cabane a été inaugurée. Les hôtes ont toujours beaucoup de plaisir à venir à Sorniot et la cabane reçoit toujours beaucoup de remarques positives. Par contre, des investissements ont dû être faits cette année afin de rendre l'utilisation de la cabane plus pratique et pour pallier des manquements suite à la construction. En effet, certaines économies faites à ce

moment se sont révélées très peu pratiques dans l'utilisation de tous les jours de la cabane.

Travaux et état de la cabane : Hormis les travaux courants de la cabane quelques travaux et investissements extraordinaires ont été réalisés : pose de chenaux, changement des cylindres et clés, achat de nouveaux frigos, aménagement des meubles cuisine. Les aménagements de la cuisine ont été effectués durant le printemps. L'utilisation de la cabane par les gardiennes d'été et par les gardiens bénévoles nous a montré la pertinence de ces travaux, qui ont été jugés très utiles et pratiques pour l'utilisation quotidienne de la cuisine.

Delphine Brüllhart passe la parole à Vincent Maret pour la lecture des comptes 2013/2014 : Le chiffre d'affaires a bien augmenté pour atteindre Fr. 111'068.- (contre Fr. 101'195.- l'an passé) malgré des mois d'été peu propices. La fin de saison 2013 et le début de saison 2014 (printemps) ont été très bons. Et la saison d'été fut bonne avec une fréquentation stable. Le montant des charges est légèrement plus élevé par rapport à l'an passé (Fr. 101'640.- en 2014 et Fr. 94'520.- en 2013) principalement à cause des investissements faits. Après des amortissements de Fr. 7'185.-, nous réalisons un bénéfice de Fr. 9'428.-, soit une augmentation de Fr. 2'800.- par rapport à 2013. Ce résultat peut être expliqué par plusieurs facteurs : un plus grand nombre de repas servis (nous avons bénéficié de la fermeture du Fénéstral), une bonne gestion des stocks et l'augmentation du prix de la pension (+ Fr. 2.-) et des vins (+ Fr. 1.-). On remarque également une forte baisse au niveau des charges d'eau et électricité. Ceci peut s'expliquer par une baisse des tarifs d'électricité et le fait que la pompe à chaleur a été adaptée.

Un chaleureux MERCI est adressé à la Commune de Fully pour les nouvelles tables et le banc qui ont été installés cette saison et qui permettent d'embellir encore plus la cabane ; à tous les bénévoles qui nous ont soutenus dans les activités de la cabane, principalement les gardiens, mais aussi les amis de la cabane qui sont présents pour nous donner des coups de main et nous soutenir. Sans eux, le SCC et la cabane de Sorniot ne pourraient pas mener tous ces projets.

Célia Ançay demande d'approuver le rapport ainsi que les comptes, ce que l'assemblée fait à l'unanimité.

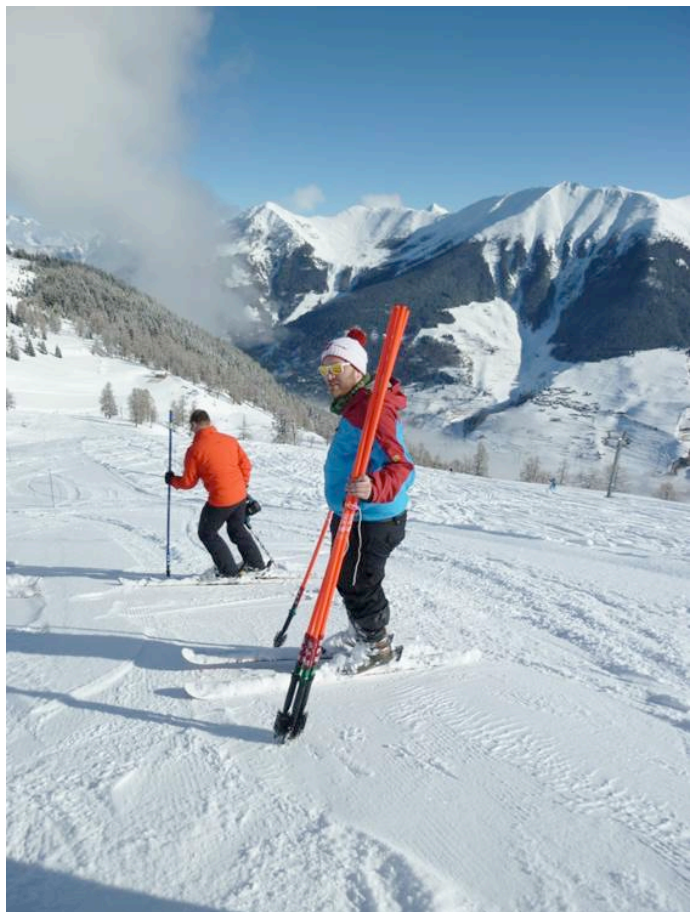
Rapport de la cabane du Fénéstral

Philippe Roduit informe l'assemblée que la cabane était fermée cet été, qu'il profite de la réalisation de ce beau projet pour laisser la place aux jeunes. Le comité de gestion soudé reprend le flambeau. Pierre-Elie Carron présente les comptes. Il y a eu peu de

mouvements : une perte nette de Fr. 11'000.- est constatée, celle-ci découle de l'augmentation des charges liées aux travaux (repas bénévoles, démolition). Célia Ançay remercie Philippe Roduit et Pierre-Elie et demande à l'assemblée d'accepter les comptes, ce qu'elle fait avec engouement.

Rapport OJ

Au nom des responsables OJ, Germain Michellod présente le rapport de la saison 2013- 2014. L'organisation générale de la saison reste la même que les années précédentes. Celle-ci a donc débuté par les entraînements qui ont lieu durant 4 samedis après-midi. Ils ont consisté en des courses d'orientation menant les enfants dans les villages ainsi que diverses activités et jeux à l'école de Charnot. Ces activités se font toujours par petits groupes accompagnés d'un moniteur. Nous essayons de les rendre un peu plus participatifs et amusants, sans en oublier l'aspect sportif. Ils ont eu un très grand succès, une moyenne de 60 enfants y participe à chaque fois. Puis suivirent les 4 sorties à ski et le concours. Il se déroula à Vichères sous un soleil resplendissant et dans la bonne humeur. Pendant les vacances de carnaval s'est déroulé notre traditionnel camp. Pour la 2e année, celui-ci s'est déroulé à Moléson/ Fribourg. Le chalet était complet avec la participation de plus de 60 enfants. La météo était de notre côté et la



neige aussi. Nous remercions encore Eddy et Nathalie Rossier et leur aide Georgy Arlettaz, qui ont encore une fois accepté d'assurer le ravitaillement de tout ce monde. Pour la 3e année consécutive, nous avons eu le plaisir d'organiser la fête du 31 juillet à la place du Petit-Pont. Cette manifestation nous demande beaucoup de travail et l'engagement de tous les moniteurs. Nous remercions le groupe de bénévoles en cuisine et les parents qui nous soutiennent tout au long de l'année. La saison 2014-2015 est maintenant lancée. Elle a débuté par le stand organisé à la fête de la Châtaigne. Malgré le nouvel emplacement attribué et la vente unique de boissons (plus de subsistance), le résultat est bon. Une bonne ambiance a régné durant le week-end. Le premier entraînement a commencé le samedi 25 octobre.

Sandrine Perruchoud informe l'assemblée générale que les comptes OJ n'ont pas pu être vérifiés, car le caissier n'a pas réussi à assumer la bonne tenue des comptes. L'assemblée décide d'accepter les comptes à travers un courrier rédigé par les vérificateurs assurant que les comptes sont justes. Elle remercie Germain Michellod par ses applaudissements.

Lecture et approbation des comptes

Frédéric Dorsaz commente les comptes du Ski-Club et passe la parole à Sandrine Perruchoud qui remercie l'assemblée pour la confiance témoignée en tant que vérificatrice des comptes : Ski-Club, avec un capital de Fr. 29'611.59 et un bénéfice de Fr. 2'671.33, cabane de Sorniot avec un capital de Fr. 84'236.74 et un bénéfice de Fr. 9'428.71 (y compris des travaux et investissements pour près de Fr 15'000.-), cabane du Fénéstral avec un capital de Fr. 108'365.78 et une perte de Fr. 10'974.59 (y compris l'achat d'une table panoramique pour environ Fr. 2'000.-, et en tenant compte du fait qu'un montant de provision pour travaux de Fr. 170'000.- a été dissoute, et qu'un montant de Fr. 250'000.- a été versé sur le compte rénovation de la cabane.

Les liquidités bancaires au 30.09.2014 se montaient à environ Fr. 16'000.-.

Célia Ançay remercie Sandrine Perruchoud, Cathy Bruchez Monn pour leur travail de vérification des comptes, ainsi que Julien Monod (impôts) et David Tamarcaz (décomptes TVA) pour leur précieux soutien comptable. L'assemblée générale accepte le contrôle des comptes en applaudissant à la majorité.

Admissions et démissions de membres

Décédés (3) : Albert Carron, Benoît Vouillamoz, Urbain Carron (membre d'honneur)

Admission ancien OJ (1) : Timothée Bruchez



Nouveaux moniteurs OJ (14) : Bender Kevin, Bender Tanguy, Levrand Ludovic, Léger Coline, Léger Léa, Roduit Anthony, Roduit Marion, Schnorhk Eline, Steffen Marc, Tamarcaz Félicie, Tamarcaz Antoine, Werlen Laure, Werlen Marie, Werlen Sarah

Nouveaux membres d'honneur (3) : André Constantin, Pascal Dorsaz, Xavier Mettaz, Edouard Mettaz. Ils seront conviés prochainement à un apéro afin de recevoir leur diplôme.

Nouvelles admissions (3) : Fumeaux David (Sorniot), Fumeaux Zahra (Sorniot), Monn Gino



Démissions (7) : Katja Dorsaz, Christian Carron, Mottier Emmanuelle, Darbellay Lucrèce, Roduit Rémy, Perraudin Laure, Buri Laura

Démissions par le comité pour non-paiement des cotisations depuis 3 ans (8) : Anguilla Mathilde, Bruchez Julie, Gay Ludovic, Lovey Guillaume, Maret Jann, Meunier David, Nicollier Baptiste, Roduit Mathieu

Le Ski-Club Chavalard compte 352 membres en 2013-2014.

Comité du Ski-Club Chavalard (SCC) : Célia Ançay rappelle que le comité n'a toujours pas de président. Cela pose un problème au niveau des signatures. Frédéric Dorsaz, caissier, et Virginie Dorsaz,



secrétaire du comité du SCC, ont signé les différents formulaires liés aux comptes bancaires et postaux. Selon Vincent Günther, ces signatures sont valables pour représenter le comité du SCC. Vincent Maret, membre du comité du SCC et vice-président du comité de construction de la cabane du Fénéstral, et Célia Ançay, cheffe technique du comité du SCC, ont signé la cédula hypothécaire de registre de Fr. 400'000.— grevant en 1er rang la DDP 2501 propriété du SCC à Fully en faveur de l'État du Valais ainsi que l'acte d'extension du droit de superficie distinct et permanent en faveur du SCC portant également sur la parcelle 2501 selon procès-verbal connu. **Lors du vote, toute l'assemblée générale leur donne procuration sauf un membre qui s'abstient. Ceci est également valable pour tout autre engagement de la part du SCC nécessitant une signature dans le cadre de la construction de la cabane du Fénéstral.**

Célia Ançay ajoute qu'il y aura plusieurs démissions prévues au sein du comité : Nicolas Dorsaz et Germain Michellod assurent le poste de responsables OJ jusqu'à la fin de la saison de ski. Vincent Maret démissionne l'année prochaine. Philippe Roduit garantit sa présence jusqu'à l'inauguration de la cabane du Fénéstral. Il sera remplacé par Nathan Bender. Par conséquent, et cela afin de respecter les statuts, deux nouvelles personnes

doivent entrer dans le comité en novembre 2015. Étant donné qu'il est difficile de trouver des personnes pour compléter le comité du SCC, Célia Ançay pose la question suivante : « **Qui souhaite modifier la composition du comité du SCC dans les statuts ?** » **Tout le monde, sauf sept abstentions et une objection. Par conséquent, le comité du SCC fera une proposition pour la prochaine AG ordinaire et les statuts du club seront joints à la convocation.**

Programme 2014-2015

Virginie Dorsaz lit le programme proposé par le comité :

- 10.01.15 : sortie fun à Adelboden moniteurs OJ & SCC ;
- 11.01.15 et 17.01.15 : sorties OJ ;
- 25.01.15 : remplacement sortie OJ ;
- 23-25.01.15 : camp SCC à Saas-Fee ;
- 01.02.15 : sortie OJ ;
- 08.02.15 : sortie SCC aux Grands Montets (Argentière) ;
- 16-20.02.15 : camp OJ à St-Luc ;
- 28.02.15 : sortie OJ ;
- 08.03.15 : concours OJ & SCC ;
- 15.03.15 : remplacement concours OJ & SCC ;
- 03.05.15 : derby à Sorniot ;
- 19.07.15 : inauguration de la cabane du Fénéstral ;
- 31.07.15 : fête nationale organisée par les OJ au Petit Pont ;
- 15.08.15 : fête sur l'Alpe à Sorniot ;
- 17-18.10.15 : stand de la fête de la châtaigne tenu par les OJ ;
- 06.11.15 : 79e assemblée générale du SCC

Le programme est validé par l'assemblée par ses applaudissements.

Construction cabane du Fénéstral

Philippe Roduit présente l'état actuel de la construction au moyen de photos. Il passe ensuite la parole à Emmanuel Carron qui rappelle les chiffres clés de l'AG extraordinaire du 14.6.2013 d'un total de la construction Fr. 1'504'000.- : Aide Suisse aux Montagnards Fr. 100'000.-, Loterie Romande Fr. 200'000.-, emprunt NPR Fr. 400'000.-, carnet de souscription Fr. 193'694.-. Il poursuit en donnant la situation financière au 30.9.2014 du coût estimé de la construction définitive : (+- Fr. 10'000.-) Fr. 1'370'000.- (TVA comprise + électricité



budgetisé compris), souscription carnets Fr. 310'098.-, diverses finances Fr. 707'406.-. Il termine avec les résultats financiers au 31.10.14 : recettes déjà encaissées Fr. 1'017'504.-, à encaisser : NPR (DDP et Cédule) Fr. 400'000.-, Loterie Romande Fr. 100'000.-, Commune de Leytron Fr. 15'000.-, carnets en cours Fr. 2'000.-, TVA à récupérer Fr. 60'000.-, pour un total de liquidités de Fr. 1'594'504.-.

Approvisionnement électrique

David Mottet énumère les phases du projet de janvier à novembre 2014 : étude de la faisabilité du projet (électricité et eau) ; analyse des synergies possibles avec



l'alpage de Sorniot (alimentation place de traite en eau et électricité) ; présentation aux associations de protection de la nature, aux services cantonaux et communaux ; chiffrage du projet dans sa globalité avec répartition des coûts, demande d'offres pour les travaux ; mise à l'enquête publique du projet dans sa globalité et demandes de subsides pour l'équipement de l'alpage ; suivi de l'avancement du dossier, redéfinition du projet Fénestral avec réévaluation des coûts ; autorisation de la CCC pour réaliser les travaux liés à l'électrification de la

cabane du Fénestral ; présentation du projet à l'AG et décision. David Mottet décrit le projet et sa situation, explique également les contraintes techniques, et les équipements nécessaires à la réalisation. Le coût de l'installation selon ses explications : Fr. 287'535.-, montant à disposition de la construction Fr. 310'504.- (crédit NPR utilisé dans sa totalité). Emmanuel Carron souligne que ce moyen d'approvisionnement d'énergie est entièrement pris en charge dans le budget de construction. Célia Ançay s'adresse donc à l'Assemblée générale et demande qui est pour, contre, s'abstient. L'approvisionnement électrique est accepté à la majorité de l'Assemblée.

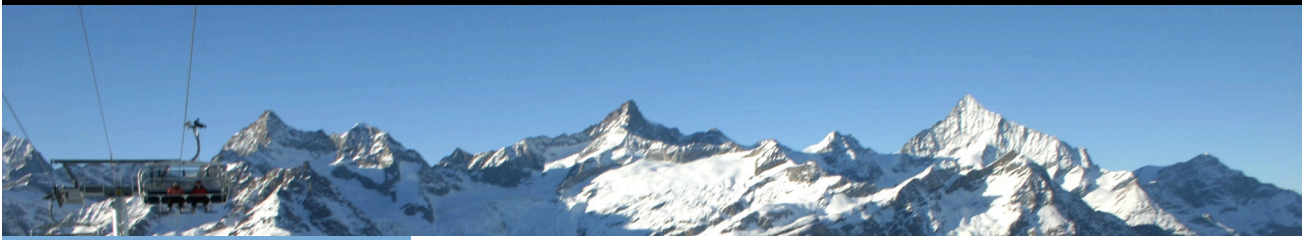
Emmanuel Carron remercie le comité du SCC pour son soutien, les bénévoles, les souscripteurs, les entreprises et leur personnel, les communes de Fully et Leytron, le bureau d'architecture PJ Carron, les membres des commissions, les gardiens bénévoles. L'assemblée les remercie par ses applaudissements.

Divers

Virginie Dorsaz annonce qu'un ou deux sponsors sont recherchés pour financer le programme 2014-2015. L'imprimerie Dorsaz et Emmanuel Bender ont la gentillesse de se proposer.

Sur l'impulsion de participants réguliers au camp du SCC, Célia demande à l'assemblée si elle préfère que le comité s'occupe désormais uniquement de la réservation de l'hôtel, et donc plus de l'achat des abonnements de ski. La remarque est pertinente, car les économies faites sur les tarifs de groupe sont vraiment faibles, et qu'en cas de mauvais temps, la journée de ski ne peut être remboursée. Vincent Günther trouve que l'organisation du camp comporte également l'achat des abonnements de ski. L'assemblée est d'accord avec lui, le système actuel est donc maintenu. Les inscriptions au camp du SCC peuvent se faire auprès de Virginie Dorsaz, dès la fin de la séance.

Célia Ançay demande à l'assemblée générale s'il y a encore des remarques. Comme tel n'est pas le cas, elle clôt la séance. Les membres la remercient par de chaleureux applaudissements. Elle invite alors tout le monde à se délecter autour d'une délicieuse agape !



Ski Club Chavalard

Case postale 191

1926 Fully

www.chavalard.com

Assemblée générale 2015 du Ski Club Chavalard

**Les membres du Ski Club Chavalard sont convoqués à la
79^e assemblée générale ordinaire, le vendredi 6 novembre 2014 à 19h
au Café de l'Avenir, Fully, avec l'ordre du jour suivant :**

1. Bienvenue
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de la 78^e assemblée générale
4. Rapport du comité
5. Rapport de la cabane de Sorniot
6. Rapport de la cabane du Fénéstral
7. Rapport OJ
8. Lecture et approbation des comptes
9. Admissions et démissions de membres
 - a. Election statutaire (comité et vérificateurs)
 - b. Approbation de nouveaux statuts relatifs au comité
10. Programme 2015-2016
11. Point de situation sur la construction de la nouvelle cabane du Fénéstral
12. Divers



**A
Prioritaire**

**P.P.
FULLY**